



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2018

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 3312.1 du code général des collectivités territoriales, le débat d'orientations budgétaires doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

L'élaboration du budget nécessitant encore certains ajustements et arbitrages compte tenu de la trajectoire des finances publiques au niveau national et des priorités que nous souhaitons porter dans le Département, je vous invite à poursuivre nos débats sur les orientations budgétaires du Département pour 2018, ceci dans le prolongement de nos échanges lors de la séance du 1^{er} septembre dernier.

La contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques (CRFP) a été initiée par le Pacte de confiance et de responsabilité entre l'État et les collectivités locales en juillet 2013 puis mise en œuvre par la loi de finances initiale pour 2014 avec une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 1,5 milliard d'euros portée à 12,5 milliards d'euros l'année suivante dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2014-2017.

Cette décision nationale s'est traduite par un effondrement de notre DGF, passant de 130 M€ en 2013 à 41 M€ en 2017. La baisse de ces dotations au cours des prochaines années semble être désormais une perspective de plus en plus irrémédiable.

Cette pression financière exercée par l'État s'exprime également par le doublement de la participation aux fonds de péréquation et de solidarité sur les DMTO qui est passée de 21,3 M€ à 41,9 M€. L'État se désengage enfin par une absence de compensation croissante des allocations individuelles de solidarité, passée de 99 M€ en 2009 à 140 M€ en 2017.

Face à ces ponctions sur le budget de la collectivité, qui s'élèvent en cumulé sur la période 2009-2017 à de plus de 1,5 milliard d'euros, je vous propose de poursuivre la politique budgétaire volontariste et rigoureuse mise en place dès 2009.

La gestion saine de l'argent public est en effet notre priorité. Cette démarche s'articule autour des quatre piliers fondamentaux suivants :

1. La stabilité fiscale

Face aux contraintes imposées par l'État, de nombreux départements ont utilisé le levier fiscal pour financer leurs dépenses. Pour ne pas rajouter de pression fiscale à nos concitoyens, notre collectivité a fait le choix de ne pas augmenter le taux de la

taxe foncière sur les propriétés bâties depuis 2009 et je vous propose de maintenir ce taux à 12,42 % en 2018, pour la neuvième année consécutive.

2. Les économies sur les dépenses de fonctionnement

Les efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement nous permettent de gérer au plus juste les dépenses courantes. Les crédits consommés sur ces postes budgétaires sont contenus et stables depuis 8 ans. Comme indiqué en septembre dernier, ces efforts seront poursuivis notamment sur la maîtrise de la masse salariale, la diminution du parc automobile ou les frais de fonctionnement courant. Le *smart deal* que je souhaite mettre en place permettra d'optimiser les moyens et de les rationaliser tout en modernisant notre administration et le service rendu aux usagers.

3. Le maintien d'un niveau significatif d'investissement

Près d'1,7 milliard d'euros ont été investis entre 2007 et 2016, soit près de 200 millions d'euros par an. Je confirme que nous continuerons à investir autour de 200 M€ en 2018, positionnant encore et toujours notre collectivité comme un acteur majeur de la solidarité territoriale.

4. La poursuite du désendettement

La maîtrise de notre dette demeure une priorité. Après un désendettement de 11 M€ en 2015, de 44,4 M€ en 2016 et de 35 M€ en 2017, la diminution de notre encours de dette se poursuivra en 2018 pour dépasser les 100 M€ de désendettement sur les quatre dernières années.

I / Les recettes du Département des Alpes-Maritimes

1/ Les dotations et les recettes fiscales

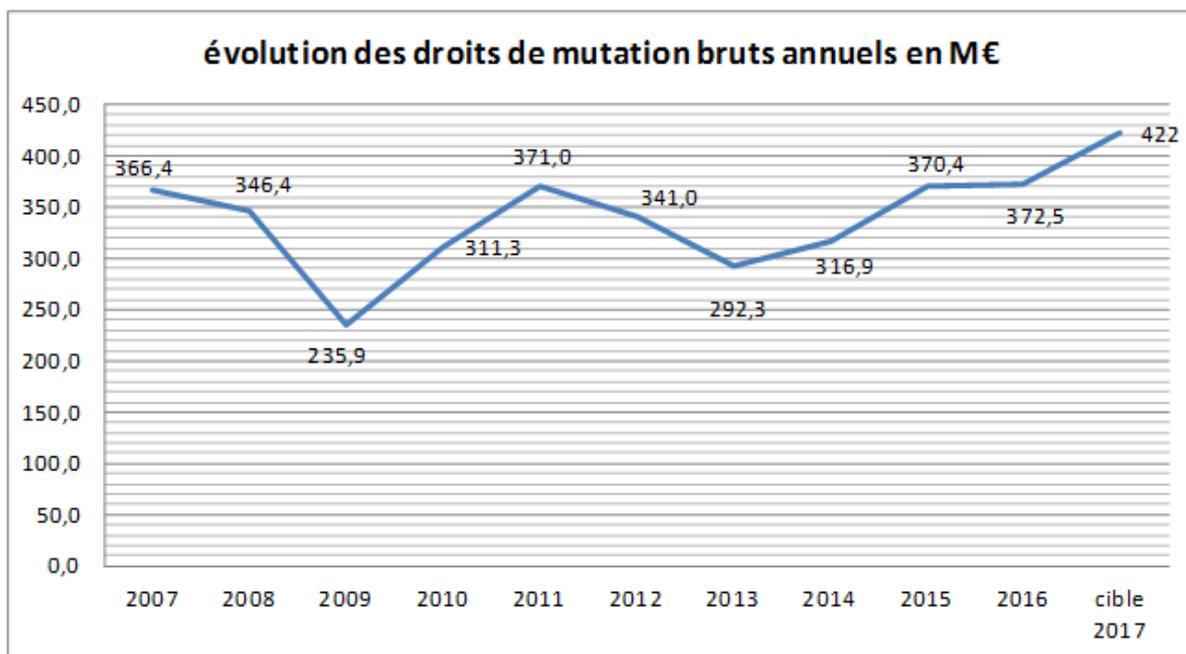
Les recettes du Département sont principalement constituées de nos ressources propres, des dotations et des compensations de l'État.

a/ Une DGF en baisse

Après quatre années consécutives de baisse, la DGF devrait être stabilisée à 41 M€. Pour mémoire, elle s'élevait à 130 M€ en 2013. Le projet de loi de finances pour 2018 ne remet pas en cause cette prévision que nous annonçons le 1^{er} septembre dernier.

b/ Des droits de mutation dynamiques

Si la tendance se poursuit jusqu'à la fin de l'année, l'estimation annuelle des encaissements de droits de mutation est en hausse par rapport à 2016 d'environ 50 M€. Cette hausse compense une partie de la baisse de la DGF (- 27 M€) et de notre participation aux fonds de péréquation (42 M€). Selon nos partenaires institutionnels (banques, notaires), le marché immobilier devrait être encore bien orienté en 2018.



c/ Une taxe foncière sur les propriétés bâties stable

Depuis 2009, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est fixé à 12,42 %. Le montant des recettes est en moyenne de 250 millions par an pour notre collectivité. Je vous propose de ne pas augmenter ce taux en 2018.

d/ Une perte de CVAE au profit de la région

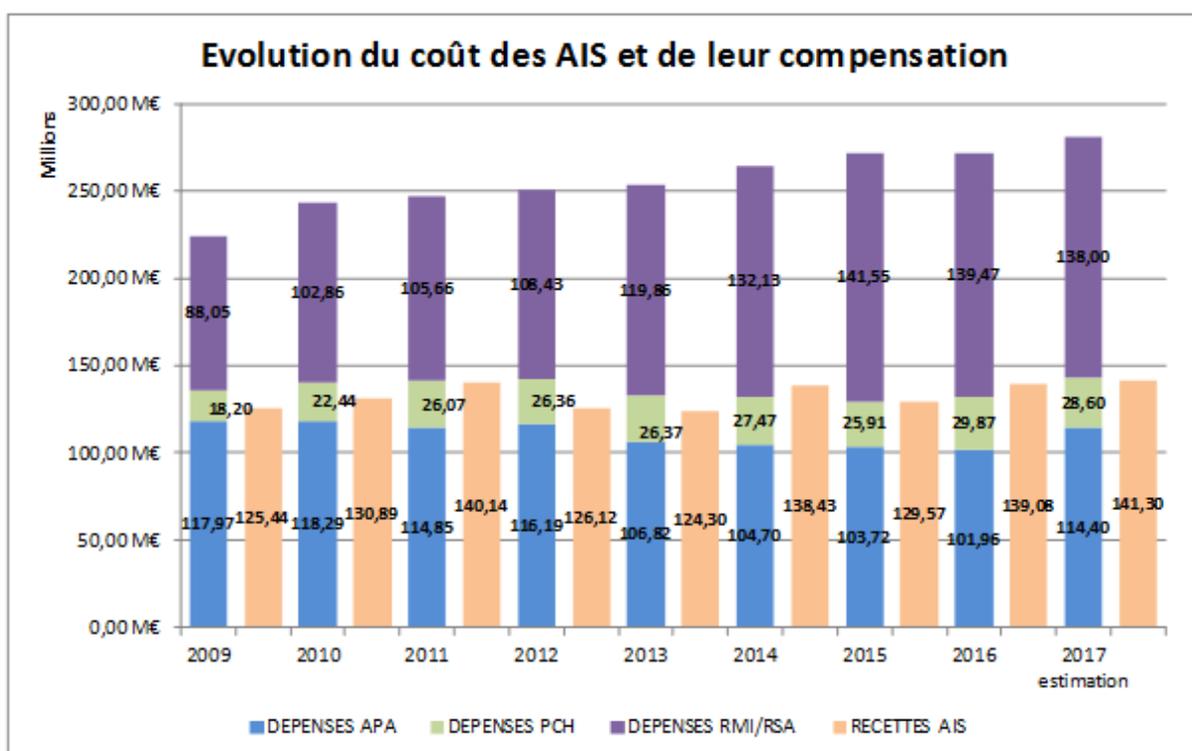
25 points de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) (sur 48,5 points, soit plus de la moitié) ont été transférés en 2017 aux régions en compensation du transfert de la compétence transport, soit un montant de 70 M€ par an. La part départementale de CVAE n'est plus que de 23,5 %, soit 65 M€ en 2017.

2/ L'impact des mécanismes de péréquation

La péréquation horizontale est estimée à 50 M€ pour 2018, depuis la mise en œuvre du fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en 2011, puis du fonds de solidarité en 2014. Cette péréquation amoindrit d'autant notre épargne et notre capacité d'autofinancement.

3/ La non-compensation des allocations individuelles de solidarité (AIS)

La non-compensation par l'État des allocations individuelles de solidarité pèse de plus en plus fortement sur le budget du Département. Le reste à charge est passé de 99 M€ en 2009 à une estimation de 140 M€ en 2017. En cumulé sur cette période, cette non-compensation par l'État représente près de 1 111 M€ de charge nette pour le Département.



4/ Prospective en matière de dette

a/ La poursuite du désendettement engagé en 2015

Depuis 2009, le Département s'est engagé dans la maîtrise de sa dette en réduisant son recours à l'emprunt. Ainsi, l'emprunt était limité à 46 M€ au BP 2017. En 2018, le niveau envisagé devrait être proche de celui de 2017, permettant un désendettement de plus de 100 M€ en quatre ans.

b/ Une structure de dette au risque très faible

Le classement de l'encours du Département selon la charte Gissler fait apparaître un pourcentage de plus de 95 % d'encours de niveau 1A (taux fixes ou révisables classiques), qui constitue le risque le plus faible encouru par une collectivité emprunteuse.

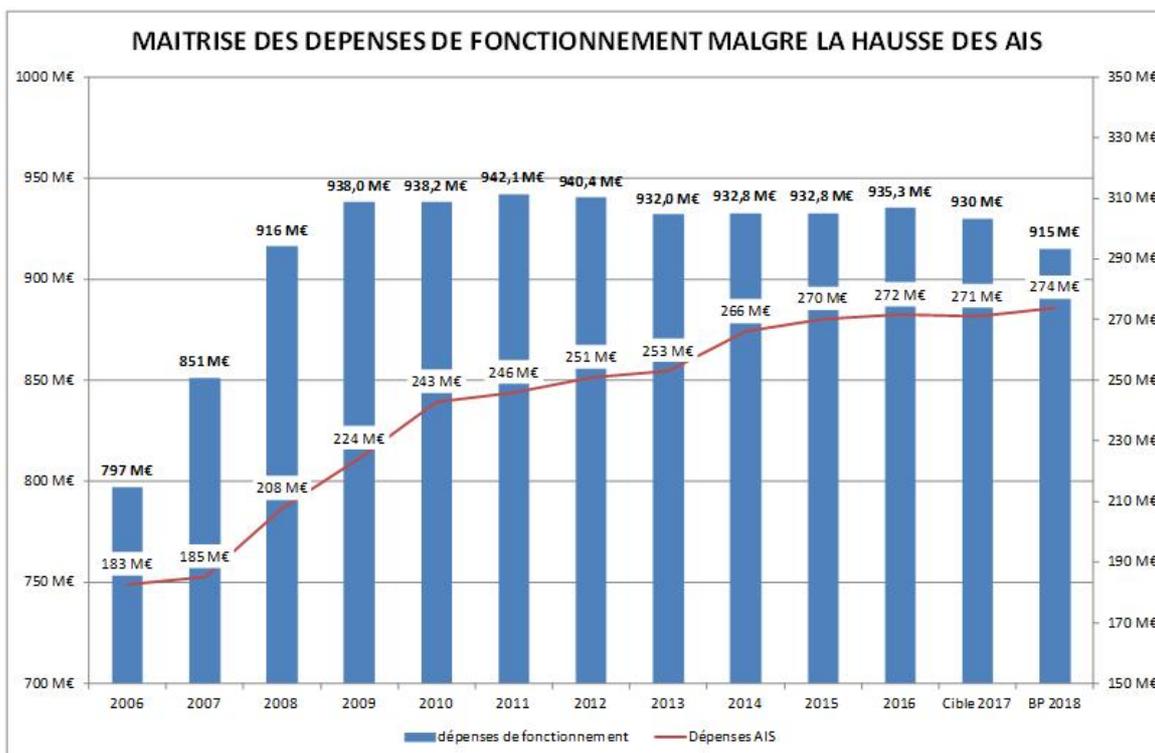
c/ Une capacité d'épargne qui s'améliore depuis 2014

Le contexte de réduction des recettes, suite à la chute des DMTO en 2013 de 50 M€, avait entraîné une contraction de l'épargne brute qui représentait dès lors 74,8€/hab. En 2014, cette épargne s'est redressée partiellement, pour revenir à un niveau supérieur à celui de 2012, avec 92,1 €/hab. L'année 2016 a enregistré une poursuite de ce redressement de l'épargne brute avec 113,6 €/hab. Les exercices 2017 et 2018 devraient permettre de conserver une épargne brute du même ordre.

II/ Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Afin de lutter contre l'effet ciseau induit par la diminution des recettes et la hausse des dépenses, notamment dans le champ social, le Département s'est engagé depuis 2009 dans un vaste plan d'économie.

Grâce à sa gestion dynamique en matière d'insertion sociale, en inscrivant notamment les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) dans un véritable parcours d'insertion (PDI) et la mise en place d'une lutte contre la fraude efficace, notre collectivité parvient à contenir la hausse des allocations individuelles de solidarité. Malgré cette contrainte exercée sur le volume global des dépenses de fonctionnement, les dépenses de solidarité envers les concitoyens qui en ont réellement besoin sont toutefois assurées.



Les moyens de fonctionnement courant de la collectivité sont, année après année, réduits et optimisés avec notamment une maîtrise de la masse salariale, la diminution du parc automobile et la réduction des frais de fonctionnement courants. L'ensemble de ces mesures s'est traduit, à périmètre constant (hors transferts Métropole et fonds de péréquation et de solidarité) par une stabilisation des dépenses de fonctionnement.

La maîtrise de la masse salariale, la réduction du parc automobile, la rationalisation de l'occupation des locaux et de la gestion du patrimoine immobilier ainsi que la baisse des dépenses propres de l'administration seront une fois encore une priorité du budget 2018.

1/ La gestion des ressources humaines

La maîtrise des dépenses de fonctionnement passe en premier chef par la maîtrise des effectifs travaillant dans notre collectivité, afin de contenir la masse salariale. Regroupant 5 035 agents fin 2008, nous prévoyons d'atteindre 3 887 agents en poste à la fin de cette année 2017.

Pour 2018, la cible est aujourd'hui délicate à fixer dans la mesure où nous avons de grandes incertitudes concernant le renouvellement des contrats aidés dans les collèges, qui constituent un volume important d'emplois. L'orientation globale reste clairement fixée à la baisse mais dans des proportions qui seront définies ultérieurement.

Parallèlement, le Département est particulièrement attentif à la rétribution de l'engagement et du mérite des agents en poste, afin de pleinement valoriser le travail effectué par ceux-ci. Cette attention se traduit notamment par les mesures suivantes :

- L'attribution d'une prime au mérite :
Le complément indemnitaire annuel (CIA) est une prime de performance qui sera allouée aux agents les plus méritants à la fin de chaque année. Ce dispositif est le premier volet du nouveau régime indemnitaire, le « RIFSEEP », en application du décret de 2016. Financée par une hausse d'1 M€ de crédits alloués à la masse salariale, cette prime optionnelle sera effective dès la paie de décembre 2017.
- L'adoption d'un nouveau régime indemnitaire :
L'actuel régime indemnitaire datant de 2008 sera révisé au 1^{er} janvier 2018 avec la mise en œuvre de « l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise » (IFSE), qui constitue le second volet du RIFSEEP. Ce nouveau régime indemnitaire permet de valoriser à la fois les responsabilités d'encadrement sur les fonctions réellement exercées par les agents, mais aussi leurs expertises techniques et leurs sujétions particulières. Le budget annuel consacré à sa mise en place est estimé à 1,1 M€ annuels de crédits supplémentaires.
- L'aide à la souscription d'un contrat de prévoyance :
L'aide sociale au profit des agents est améliorée avec la mise en place cette année d'une participation financière de la collectivité pour inciter les agents à souscrire un contrat de prévoyance. Un million d'euros de crédits supplémentaires ont été provisionnés en complément de la masse salariale pour financer ce dispositif de prévoyance. L'impact de cette mesure se fera en année pleine sur 2018.

La collectivité réalise ainsi un réel effort au profit des agents en allouant 3,5 M€ supplémentaires à la masse salariale globale. Malgré ces crédits supplémentaires et des réformes catégorielles prévues en 2018 des assistants sociaux éducatifs et éducateurs pour jeunes enfants ou la fusion des cadres d'emplois d'adjoint technique territorial et des établissements d'enseignement, la masse salariale globale de la collectivité sera contenue en 2018.

2/ Une administration toujours plus économe et modernisée grâce au numérique

Dans le contexte de modernisation induit par la révolution des technologies numériques, le Département poursuit l'adaptation numérique de ses actions publiques, qui s'inscrit clairement dans une démarche de *Smart deal*.

Il s'agit d'accompagner les mutations de l'administration départementale dans les démarches de simplification et de dématérialisation, en faisant évoluer l'écosystème technologique, en accompagnant les personnels dans les nouveaux usages et en leur faisant prendre de nouvelles postures à l'égard des usagers.

La modernisation de notre administration nécessite une adaptation permanente du Département aux attentes des usagers et de nos partenaires en termes d'offres numériques. Notre collectivité propose ainsi de mettre l'utilisateur au cœur de la mutation numérique, en

lui offrant des services en ligne facilitant les démarches administratives. La numérisation s'accompagne également de nouvelles méthodes de travail favorisant la connectivité, la mobilité et des gains de productivité.

La dématérialisation de la chaîne comptable est en phase de finalisation. Depuis début octobre toutes les pièces justificatives de dépenses et de recettes sont transmises à la paierie départementale de manière totalement dématérialisée.

Cet effort de transformation numérique et d'adaptation des services à la dématérialisation des procédures sera poursuivi en 2018 avec notamment l'achèvement de la dématérialisation des marchés publics, le déploiement de la signature électronique, la numérisation des pièces justificatives des dossiers RH des agents vers la DDFIP ou la migration de trois systèmes de gestion des véhicules (Force 06, DRIT, FORSAP) en un seul logiciel (SEGIS).

3/ La poursuite de nos actions en termes de sécurité et de solidarité territoriale

Les efforts réalisés sur nos dépenses courantes nous permettront de financer nos dépenses obligatoires et prioritaires.

Le Département porte une attention particulière à la sécurité des populations et des biens, notamment au regard des incendies qui ont frappé notre territoire cet été. Il maintient ainsi son soutien au SDIS. Nos agents de FORCE 06 poursuivront également en 2018 les missions opérationnelles qui leur seront confiées dans le domaine des risques naturels, notamment au sein du réseau forestier de surveillance et d'alerte.

En ce qui concerne la solidarité territoriale, les participations départementales sont allouées aux syndicats mixtes des stations de montagne, qui soutiennent l'activité économique et participent à l'attractivité du haut pays, à la viabilité hivernale et à la sécurité des fêtes traditionnelles.

4/ La solidarité envers les populations les plus fragiles

Le Département poursuivra son engagement soutenu en matière de solidarité humaine. Dans le domaine social, la démarche de contractualisation avec les établissements sera poursuivie avec les nouvelles générations de CPOM portant sur les politiques publiques de l'enfance, du handicap et désormais de l'autonomie. Chef de file des politiques sociales, le Département renforcera en 2018 son action sur l'axe de la prévention des futures mères et des plus jeunes et celui de la protection et l'accompagnement des publics vulnérables. Le transport scolaire des enfants handicapés, seule compétence de transport non transférée à la région par la loi NOTRe, sera désormais assuré au sein de la mission action sociale.

La lutte contre la fraude aux allocations individuelles de solidarité sera poursuivie afin de concentrer nos moyens sur les seules personnes qui en ont besoin. Le programme départemental d'insertion continuera ses actions afin d'accompagner pleinement les bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi.

5/ Le soutien aux activités culturelles, à l'aménagement du territoire et à la recherche et l'enseignement supérieur

Dans le domaine culturel, l'année 2017 a été marquée par l'ouverture de la galerie Lympia et de la grotte du Lazaret. L'année 2018 sera consacrée au développement de leur notoriété avec diverses actions telles l'accueil d'expositions d'artistes de renommée (Moya ou Raymond Depardon) et un appel à projet pour la reprise des travaux scientifiques concernant le Lazaret. Une nouvelle offre de service événementiel sera proposée par le musée des arts asiatiques avec l'accueil d'entreprises et de groupes pour des prestations diversifiées. Partenaire privilégié des rendez-vous marquants de la Côte d'Azur, le Département prendra une large part au Festival des Séries, nouvel événement international à Cannes.

Les besoins en numérique font partie des enjeux en matière d'aménagement du territoire. Il est prévu en 2018 d'actualiser le schéma directeur départemental d'aménagement numérique des Alpes-Maritimes, et poursuivre l'adaptation du réseau des MDD aux exigences de la relation à l'utilisateur. L'évolution des administrations partenaires se traduit actuellement par la fin de leurs accueils physiques de premier niveau et la suppression de leurs permanences. Le maintien d'un accueil physique de qualité en MDD est rendue possible grâce aux équipes déployées sur les structures et des horaires d'ouverture élargis, avec une aide locale pour aider les agents à s'approprier les démarches numériques.

Le Département poursuit sa politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de la loi NOTRe et du Contrat de Plan État-Région 2015-2020. Un engagement de 500 000 € est ainsi prévu en 2018 pour le volet équipement de l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD) en faveur de l'université Nice Sophia Antipolis ainsi qu'un engagement d'1,7 M€ pour le volet immobilier du Campus Santé Vieillesse Cancer.

III/ La poursuite d'une politique d'investissement dynamique et de solidarité territoriale

Depuis 2015, le Département a augmenté ses dépenses d'investissement de 20 M€ supplémentaires à l'inverse de la tendance des autres collectivités locales de la strate. Cet effort d'investissement sera poursuivi en 2018.

1/ La solidarité territoriale

Comme nous en avons discuté lors de la séance du 1^{er} septembre, le Département poursuivra son engagement au côté des communes, que ce soit dans le domaine des déplacements, dans la politique du logement, dans l'amélioration rurale ou de l'agriculture.

La contribution au SICTIAM sera maintenue en 2018 afin d'assurer le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

2/ L'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des collégiens

➤ *Accueillir les élèves dans les meilleures conditions*

L'année 2018 verra l'ouverture d'un nouveau collège à Pégomas, avec une montée en puissance progressive sur 4 ans, en commençant par l'accueil des 6^{èmes} à la rentrée 2018/2019. Les travaux de reconstruction sur site du collège Victor Duruy à Nice seront finalisés avec une livraison échelonnée jusqu'à septembre 2019.

➤ *Offrir des moyens d'apprentissage adaptés*

Dans le domaine du multimédia éducatif, la politique de cartables numériques sera poursuivie dans les 8 collèges équipés. Le développement du multimédia éducatif nécessite que les établissements disposent désormais du très haut débit (THD). En 2017, plus de 30 établissements sont connectés au THD. L'objectif en 2018 est de doubler le nombre d'établissements connectés.

➤ *Garantir la sécurité des collégiens*

Le plan départemental de renforcement de la sécurité dans et aux abords des établissements comprend 4 axes relatifs aux bâtiments majeurs : améliorer le contrôle d'accès des collèges publics, renforcer le clos des collèges, renforcer la vidéo-protection des collèges au sein des enceintes et aux abords des collèges et développer le dispositif d'alarme et d'alerte. L'effort du Département se poursuivra sur les exercices 2018, 2019 et 2020 avec un budget complémentaire de 2 M€ annuels.

3/ L'environnement et la gestion des risques naturels

Les enjeux du développement durable et de la préservation de l'environnement sont une priorité au cœur de l'action départementale. Durant l'année 2018, le Département continuera son engagement dans la protection des espaces naturels des Alpes-Maritimes et dans sa politique de préservation, d'entretien et d'aménagement des 19 parcs naturels départementaux.

Dans le domaine de la forêt, le Département reconduira sa politique de soutien à l'exploitation forestière au travers des aides incitatives destinées à compenser les contraintes locales d'exploitation, des aides à l'investissement des entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation et des partenariats avec les associations de la filière bois.

Afin de gérer la ressource « eau » et prévenir les risques d'inondations, un établissement public territorial de bassin a été constitué début 2017 regroupant les différents acteurs locaux. Doté de 21,5 M€ sur l'exercice 2017, il a pour mission de renforcer l'entretien des cours d'eau, de réaliser des diagnostics et des travaux pour l'ensemble du Département. Le Département poursuivra en 2018 son effort budgétaire dans ce domaine.

4/ Poursuivre le développement des infrastructures routières et portuaires

a/ Les infrastructures routières

Avec un réseau de 1 702 km comprenant de nombreux ouvrages d'art, les efforts financiers seront maintenus en 2018 pour optimiser, sécuriser et préserver le patrimoine routier. Les actions seront poursuivies en faveur des déplacements cyclables et du covoiturage. Par ailleurs, le Département supportera les dépenses liées à des cofinancements tels que les fonds de concours destinés à l'amélioration des échangeurs autoroutiers des Tourrades à Mandelieu, de Mougins et de Beausoleil, ainsi que la participation aux travaux du nouveau tunnel de Tende réalisés sous maîtrise d'ouvrage italienne.

b/ Les ports

A compter du 1^{er} janvier 2018, au terme de la convention de délégation de service public qui liait le Département à la CCI de Nice Côte d'Azur, notre collectivité exercera, sous la forme d'une régie, toutes ses compétences sur le port de Villefranche-Darse au même titre qu'elle le faisait déjà sur celui de Villefranche-Santé. Elle poursuivra ainsi sa politique de conservation, de valorisation et d'entretien du patrimoine sur ces deux ports départementaux dont les prises en charge s'effectueront dans le cadre d'un budget annexe. Le Département maintiendra également son soutien aux pêcheurs professionnels ainsi qu'à la société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

5/ Soutien à l'innovation dans le domaine de la santé

Après 9 éditions très fructueuses et 28,4 M€ investis par le Département (dont plus de 13 M€ depuis 2009 pour 121 projets), la dynamique engagée avec les appels à projets santé mérite de se poursuivre pour soutenir l'excellence et l'innovation médicale dans les Alpes-Maritimes, et répondre aux défis contemporains. La lutte contre la désertification médicale sur notre territoire constituera également une priorité, avec le maintien des aides financières apportées à l'installation de professionnels de santé et paramédicaux. En parallèle, le plan de modernisation des EHPAD publics par l'augmentation des taux de subventions aux communes se poursuit.

IV/ État des engagements pluriannuels

Lors du débat d'orientations budgétaires, doivent être présentés les engagements financiers pluriannuels de la collectivité.

Vous trouverez annexés au présent rapport le tableau détaillant l'état de nos autorisations de programme assorties des calendriers de crédits de paiement correspondants.

Tels sont les éléments dont je vous invite à débattre.

En conclusion, je vous propose :

De prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

Débat d'orientation budgétaire 2018 - Investissement

Mission : Action sociale

Politique : Aide à l'enfance et à la famille

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Frais généraux enfance famille	10 000,00	10 000,00	4 985,30	2 732,55	10 000,00	7 267,45

Politique : Santé

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Appels à projet santé	16 510 798,89	1 500 000,00	4 322 151,46	9 294 156,85	3 000 000,00	5 716 642,04
Frais généraux santé	10 000,00	10 000,00	0,00	301,86	10 000,00	9 698,14

Mission : Fonctionnement de l'administration

Politique : Moyens généraux

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Equipement pour l'administration générale	15 398 097,57	4 510 000,00	875 247,04	8 548 975,21	4 020 000,00	7 339 122,36

Politique : Ressources humaines

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Autres actions en faveur du personnel	70 000,00	49 000,00	386,00	16 894,00	49 000,00	53 106,00

Politique : Entretien et travaux dans les bâtiments

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Bâtiments siège et autres	12 531 280,00	12 000 000,00	1 774 785,31	3 662 027,53	4 720 000,00	16 149 252,47
Bâtiments action sociale	10 470 000,00	4 000 000,00	279 752,24	1 980 204,11	3 100 000,00	9 389 795,89
Bâtiments destinés à l'infrastructure routière	3 820 000,00	4 000 000,00	852 601,44	1 739 111,82	1 325 000,00	4 755 888,18

Mission : Développement des infrastructures

Politique : Infrastructures routières

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Routes - points noirs	49 706 679,18	7 000 000,00	4 741 635,25	16 260 485,62	6 232 000,00	34 214 193,56
Aménagement du territoire et cadre de vie	65 052 875,35	20 500 000,00	3 436 656,92	32 373 278,66	16 119 880,00	37 059 716,69
Conservation du patrimoine routier	95 679 728,12	20 005 000,00	6 664 744,06	60 472 404,00	14 955 000,00	40 257 324,12
Fonds de concours et subventions	53 813 206,20	10 000 000,00	30 516 927,74	10 200 520,84	9 255 000,00	44 357 685,36
Equipements et réseaux	17 666 000,00	1 800 000,00	1 125 827,47	6 330 196,68	1 800 000,00	11 335 803,32

Mission : Aménagement, développement du territoire

Politique : Logement

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Aide à la pierre	93 639 544,90	10 000 000,00	13 609 887,36	67 318 559,28	9 621 000,00	26 699 985,62

Politique : Emploi, tourisme et attractivité du territoire

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Aménagement du territoire	5 455 000,00	3 245 000,00	20 000,00	4 420 000,00	2 217 000,00	2 063 000,00
Agriculture	7 103 341,02	705 000,00	3 667 256,07	1 815 516,78	2 705 000,00	3 287 824,24
Actions en faveur de l'emploi	4 067 078,29	0,00	2 005 640,93	1 981 437,36	90 000,00	1 995 640,93
Tourisme	2 737 352,45	300 000,00	650 626,39	1 604 191,06	300 000,00	1 133 161,39

Politique : Transports, déplacements

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Transports départementaux	800 000,00	0,00	43 833,87	451 566,58	0,00	348 433,42
Transport multimodal	90 252 430,72	0,00	15 061 513,82	62 589 430,56	0,00	27 663 000,16
Mandat de gestion transports PACA	180 000,00	0,00	7 647,47	115 587,82	0,00	64 412,18

Politique : Ports

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Ports	406 000,00	200 000,00	7 520,40	346 101,46	115 000,00	144 898,54

Politique : Solidarité territoriale

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Contrat de plan départemental	112 558 874,56	5 000 000,00	57 348 292,00	47 832 957,56	8 820 000,00	60 905 917,00
Autres actions de solidarité territoriale	297 845 621,17	36 305 153,00	80 202 015,71	199 125 131,42	50 749 400,00	84 276 242,75
EPTB/SMIAGE	24 883 400,00	10 000 000,00	7 216 666,26	7 475 523,93	10 000 000,00	17 407 876,07

Politique : Sécurité

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Gendarmeries, commissariats, sécurité civile	1 197 935,83	700 000,00	61 625,80	520 132,40	380 000,00	997 803,43
Service départemental incendie secours	400 000,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	400 000,00

Politique : Développement durable et environnement

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Espaces naturels, paysages	8 283 000,00	2 530 000,00	639 483,10	3 990 858,25	2 370 000,00	4 452 141,75
Forêts	2 185 000,00	650 000,00	63 636,51	177 792,30	650 000,00	2 007 207,70
Parcs naturels, entretien travaux	6 200 000,00	3 400 000,00	791 519,08	1 773 078,74	2 385 000,00	5 441 921,26
Eau, milieu marin, déchets, énergies	1 061 000,00	450 000,00	180 880,00	203 146,16	319 000,00	988 853,84

Mission : Actions éducatives, sportives et culturelles

Politique : Culture

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Evénements culturels départementaux	200 000,00	60 000,00	2 894,32	99 831,96	60 000,00	100 168,04
Patrimoine culturel	6 044 303,41	1 752 646,00	789 880,02	1 589 755,56	1 343 800,00	4 863 393,85
Entretien et travaux dans les bâtiments culturels	6 361 292,49	1 200 000,00	305 014,39	5 554 863,65	1 035 000,00	971 428,84

Politique : Sport et jeunesse

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Subventions sportives	1 849 405,62	600 000,00	339 934,54	579 862,72	400 000,00	1 469 542,90
Initiatives sportives départementales	500 000,00	200 000,00	25 866,31	73 856,52	90 000,00	536 143,48
Ecoles départementales	420 000,00	300 000,00	29 926,52	282 460,12	300 000,00	137 539,88
Ecoles départementales entretien et travaux	4 194 158,27	1 400 000,00	111 281,04	2 399 856,09	1 020 000,00	2 174 302,18

Politique : Education

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Collèges constructions	55 464 332,30	6 711 000,00	25 241 355,74	16 217 504,09	5 611 000,00	40 346 828,21
Collèges réhabilitations	38 400 714,95	12 500 000,00	10 470 279,89	8 130 630,46	9 595 000,00	33 175 084,49
Maintenance, entretien collèges	30 897 389,12	7 500 000,00	3 032 207,47	26 326 389,80	6 500 000,00	5 570 999,32
Gymnases	27 243 306,10	375 000,00	6 207 375,65	3 636 588,94	6 310 000,00	17 671 717,16
Fonctionnement des collèges	7 313 840,00	2 600 000,00	1 316 068,77	3 615 716,42	2 150 000,00	4 148 123,58
Vie scolaire	5 900 000,00	3 200 000,00	61 348,65	2 228 396,93	3 200 000,00	3 671 603,07

Politique : Enseignement supérieur

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Enseignement supérieur, entretien travaux bâtiments	1 761 000,00	600 000,00	3 180,00	124 379,24	250 000,00	1 986 620,76
Campus STIC	51 678 669,91	0,00	431 725,00	50 400 818,44	400 000,00	877 851,47
Enseignement supérieur, recherche et vie scolaire	38 233 742,52	4 148 000,00	7 685 999,92	8 725 146,60	3 048 000,00	30 608 595,92

Débat d'orientation budgétaire 2018 - Fonctionnement

Mission : Action sociale

Politique : Aide aux personnes âgées

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Frais généraux personnes âgées	1 305 000,00	0,00	0,00	0,00	435 000,00	870 000,00

Politique : Aide à l'enfance et à la famille

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Prévention enfance et famille	1 330 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00	900 000,00
Accompagnement social enfance et famille	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00

Politique : Dispositif RMI RSA

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Programme département d'insertion	6 300 000,00	8 060 000,00	3 737 898,85	1 443 563,04	2 660 000,00	10 256 436,96

Mission : Aménagement, développement du territoire

Politique : Emploi, tourisme et attractivité du territoire

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Aménagement du territoire	316 835,89	50 000,00	133 660,00	133 175,89	61 000,00	172 660,00
Agriculture	1 205 000,00	380 000,00	335 335,98	334 067,03	374 000,00	876 932,97
Tourisme	540 787,00	500 000,00	44 975,54	145 811,46	150 000,00	744 975,54

Politique : Solidarité territoriale

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Contrat de plan départemental	250 000,00	50 000,00	0,00	0,00	20 000,00	280 000,00
Autres actions de solidarité territoriale	2 656 511,76	500 000,00	752 369,44	1 203 881,03	203 604,00	1 749 026,73

Politique : Développement durable et environnement

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Espaces naturels, paysages	252 000,00		0,00	34 000,00		218 000,00

Mission : Actions éducatives, sportives et culturelles

Politique : Culture

Programme	AP de stock	Estimation besoin d'AP 2018	Reste engagé au 07-08-2017	CP exercices antérieurs	CP 2018	CP 2019 et au-delà
Subventions culturelles	900 000,00	300 000,00	130 000,00	370 000,00	200 000,00	630 000,00